31 décembre 2023

États financiers annuels



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs » Michael Kovacs Président et chef de la direction

Oakville (Canada) Le 19 mars 2024 (Signé) « Daniel Lazzer » Daniel Lazzer Chef des finances





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- · les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ PricewaterhouserCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

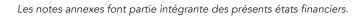
Le 19 mars 2024

Aux 31 décembre	202	3	202	22
Actif				_
Actif courant				
Placements	5 430 934	\$	6 516 576	\$
Trésorerie	95 812		120 907	
Dividendes et intérêts à recevoir	22 046		27 783	
Souscriptions à recevoir	-		2 094	
	5 548 792		6 667 360	
Passif				
Passif courant				
Rachats à payer	4 150		-	
Distributions à payer (note 4)	7 922		9 787	
	12 072		9 787	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 536 720	\$	6 657 573	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Série R	3 304 214	\$	4 166 299	\$
Série A	911 553		993 430	
Série F	974 967		1 054 806	
Série D	345 986		443 038	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part				
Série R	9,86	\$	10,36	\$
Série A	9,58		10,11	
Série F	11,85		12,14	
Série D	11,30		11,62	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Pour la période (note 1) close le 31 décembre	20	23	202
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	165 655	\$	193 365
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	364 806		222 649
Gain (perte) de change net réalisé	2 777		1 835
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	93 988		(856 657)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	9		654
Gain (perte) net sur les placements	627 235		(438 154)
Revenu total (montant net)	627 235	\$	(438 154)
Charges (note 5)			
Frais de gestion	84 192	\$	101 724
Frais de service	55 927		69 975
Retenues d'impôts	3 927		5 718
Coûts de l'information aux porteurs de parts	70 636		61 321
Honoraires d'audit	38 803		41 288
Honoraires des agents des transferts	78 738		71 597
Droits de garde et frais bancaires	36 474		33 247
Frais du comité d'examen indépendant	144		405
Droits de dépôt	22 308		17 211
Frais juridiques	12 128		15 865
Coûts de transactions (note 8)	1 940		1 248
Total des charges	405 217	\$	419 599
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	222 018	\$	(857 753)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	129 215	\$	(551 180)
Série A	29 754		(139 334)
Série F	46 640		(121 552)
Série D	16 409		(45 687)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)			
Série R	0,35	\$	(1,32)
Série A	0,31		(1,33)
Série F	0,56		(1,39)
Série D	0,46		(1,46)





Pour la période (note 1) close le 31 décembre	202	23	20
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	6 657 573		8 311 304
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	222 018	\$	(857 753)
Fransactions portant sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	38 211		79 762
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	384 770		417 085
Rachat de parts rachetables	(1 275 925)		(754 377)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(852 944)	\$	(257 530)
		•	,
Distributions aux porteurs de parts rachetables	/400 00=1		(500.440)
Remboursement de capital	(489 927)	_	(538 448)
otal des distributions aux porteurs de parts rachetables	(489 927)	\$	(538 448)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	5 536 720	\$	6 657 573
TAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHE	ETABLES		
ÉRIE R		77	20
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	4 166 299		5 397 483
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 100 299	>	5 397 483
augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	129 215	\$	(551 180)
ransactions portant sur les parts rachetables			
léinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	247 954		274 593
Rachat de parts rachetables	(928 801)		(462 516)
ransfert de parts rachetables	-		(141 947)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(680 847)	\$	(329 870)
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Remboursement de capital	(310 453)		(350 134)
otal des distributions aux porteurs de parts rachetables	(310 453)	\$	(350 134)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 304 214	\$	4 166 299
TAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHE ÉRIE A	ETABLES		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	202	23	20
actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	993 430	\$	1 318 400
augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 754	\$	(139 334)
ransactions portant sur les parts rachetables			
roduit de l'émission de parts rachetables	18 000		1 000
·	65 963		70 176
éinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	(115 644)		(162 309)
			(6 467)
achat de parts rachetables	-		
Pachat de parts rachetables Fransfert de parts rachetables	(31 681)	\$	(97 600)
Pachat de parts rachetables Transfert de parts rachetables Defrations sur parts rachetables, montant net	(31 681)	\$	(97 600)
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables Transfert de parts rachetables Défrations sur parts rachetables, montant net Distributions aux porteurs de parts rachetables Remboursement de capital	(31 681) (79 950)	\$	(97 600 (88 036

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période



993 430 \$

911 553 \$

Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023		2022	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 054 806	\$	1 275 479 \$	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	46 640	\$	(121 552) \$	
Transactions portant sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 971		-	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	52 146		54 072	
Rachat de parts rachetables	(111 597)		(79 904)	
Opérations sur parts rachetables, montant net	(56 480)	\$	(25 832) \$	
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Remboursement de capital	(69 999)		(73 289)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(69 999)	\$	(73 289) \$	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	974 967	\$	1 054 806 \$	
·	· · · · · ·		· · · · · ·	

SÉRIE D			
our la période (note 1) close le 31 décembre 2023		2022	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	443 038	\$	319 942 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 409	\$	(45 687) \$
Transactions portant sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	17 240		78 762
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	18 707		18 244
Rachat de parts rachetables	(119 883)		(49 648)
Transfert de parts rachetables	-		148 414
Opérations sur parts rachetables, montant net	(83 936)	\$	195 772 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Remboursement de capital	(29 525)		(26 989)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(29 525)	\$	(26 989) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	345 986	\$	443 038 \$



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	222 018 \$	(857 753) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(12)	498
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(364 806)	(222 649)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(93 988)	856 657
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(9)	(654)
Produit de la vente de placements	1 544 436	943 142
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	5 746	5 357
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 313 385 \$	724 598 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	40 305	77 668
Rachat de parts rachetables	(1 271 775)	(756 377)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(107 022)	(122 148)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 338 492) \$	(800 857) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(25 107)	(76 259)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	12	(498)
Trésorerie à l'ouverture de la période	120 907	197 664
Trésorerie à la clôture de la période	95 812 \$	120 907 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt *	167 465 \$	192 350 \$

^{*} Inclus dans les activités d'exploitation



ITAIRE D	U PORTEFEUILLE	Au 31 d	écembre 202
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Just valeur (\$
	ACTIONS	, (1)	<u> </u>
	Services de communication – 8,8 %		
4 700	Rogers Communications Inc., cat. B	331 982	291 54
8 400	TELUS Corporation	121 320	198 07
		453 302	489 61
	Consommation discrétionnaire – 7,3 %		
3 900	Restaurant Brands International Inc.	353 503	403 76
		353 503	403 76
	Biens de consommation de base – 8,2 %		
5 850	Alimentation Couche-Tard inc.	183 157	456 47
		183 157	456 47
	Énergie – 9,0 %		
6 528	Pembina Pipeline Corporation	117 062	297 80
3 826	Corporation TC Énergie	200 405	198 03
		317 467	495 84
	Soins de santé – 6,4 %		
1 700	Johnson & Johnson	250 361	353 07
		250 361	353 07
	Industrie – 39,3 %		
2 200	Groupe WSP Global Inc.	115 188	408 62
3 750	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	148 287	393 15
2 325	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	201 224	387 22
4 300	RB Global, Inc.	194 163	381 28
1 050	Boyd Group Services Inc.	213 150	292 41
5 500	CAE inc.	124 975	157 30
10 300	Corporation Savaria	162 506	156 25
		1 159 493	2 176 25
·	Technologies de l'information – 6,9 %		
2 700	CGI inc.	227 359	383 26
		227 359	383 26
	Immobilier – 7,2 %		
800	Digital Realty Trust, Inc.	117 647	142 66
750	Prologis, Inc.	61 270	132 47
725	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	110 804	121 78
		289 721	396 91
	Services aux collectivités – 5,0 %		
17 000	Superior Plus Corp.	209 408	163 71
13 400	Algonquin Power & Utilities Corp.	144 291	112 02
		353 699	275 73
	Total des placements – 98,1 %	3 588 062	5 430 93
	Autres actifs, moins les passifs – 1,9 %		105 78
_	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %	·	5 536 720



NOTES ANNEXES

31 décembre 2023

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest canadien de revenu et de croissance (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a pour objectifs de placement d'offrir des distributions mensuelles, d'optimiser le rendement total à long terme, grâce principalement à des placements dans des actions de sociétés cotées canadiennes des secteurs des services publics, de l'industrie, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, ainsi que de réduire la volatilité.

Le Fonds offre des parts de séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Les parts de série R sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ne comportent ni frais d'acquisition initiaux ni frais de service, et sont offertes à tous les investisseurs.

Période de présentation

L'état de la situation financière est arrêté au 31 décembre 2023, et les données comparatives sont tirées de la période close le 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie sont tirés de la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les données comparatives sont tirées de la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Pour les exercices 2023 et 2022, la période représente une année complète.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 19 mars 2024.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de res titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 Instruments financiers: Présentation des normes IFRS de comptabilité, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.



Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
 - Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables.
- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de la période

Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes.

Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2

Le Fonds a adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le 1er janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers.

Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.



Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1er janvier 2023	402 226	98 270	86 853	38 122
Parts rachetables émises	-	1 826	238	1 484
Parts rachetables émises au réinvestissement	24 660	6 746	4 368	1 638
Parts rachetables rachetées	(91 882)	(11 666)	(9 190)	(10 634)
Total en circulation au 31 décembre 2023	335 004	95 176	82 269	30 610
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 31 décembre 2023	372 352	95 379	83 475	35 634

	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1er janvier 2022	431 189	107 429	88 811	23 195
Parts rachetables émises	-	93	-	6 385
Parts rachetables émises au réinvestissement	24 627	6 431	4 180	1 490
Parts rachetables rachetées	(42 141)	(15 151)	(6 138)	(3 766)
Parts rachetables transférées entre catégories	(11 449)	(532)	-	10 818
Total en circulation au 31 décembre 2022	402 226	98 270	86 853	38 122
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 31 décembre 2022	418 809	105 123	87 496	31 365

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts de séries A et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
А	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,00 %	1,25 %

Le Fonds ne paie plus de frais de service à l'égard des parts de série D depuis le 1er mai 2022. Avant ce changement, le Fonds payait des frais de service de 0,25 % aux courtiers sur la base de l'actif total investi dans les parts de série D.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné.



Les charges suivantes sontincluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Pour la période close le	Montant (\$)
31 décembre 2023	57 257
31 décembre 2022	47 212

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 0,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 0,3 M\$.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 31 décembre 2023, les dirigeants et les administrateurs ne détenaient aucune part du Fonds.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Le pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds qui se négociait sur des marchés boursiers s'établissait comme suit :

	% de l'actif net
31 décembre 2023	98,1
31 décembre 2022	97,9

Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	Montant (\$)
31 décembre 2023	271 547
31 décembre 2022	325 829

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023			
Monnaie	Exposition (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	752 700	752 700	13,6

Au 31 décembre 2022			
Monnaie	Expos (CA		% de l'actif net
Dollar américain	1 025	985 1 025 985	15,4



Les expositions monétaire et non monétaire au risque de change sont les suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exposition monétaire (\$)	2 715	2 216
Exposition non monétaire (\$)	749 985	1 023 769

Si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté des montants approximatifs suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) (\$)	37 635	51 299
Augmentation (diminution) (%)	0,7	0,8

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1: Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2: Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2023				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	5 034 019	-	-	5 034 019
FPI	396 915	-	-	396 915
Total des actifs financiers	5 430 934	-	-	5 430 934



Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers	Actifs financiers			
Actions				
Actions ordinaires	5 923 338	-	-	5 923 338
FPI	593 238	-	-	-
Total des actifs financiers	6 516 576	-	-	5 923 338

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 31 décembre 2023 et 2022. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité est présenté ci-dessous.

Régions:

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	84,6	82,5
États-Unis	13,5	15,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,9	2,1
Total	100,0	100,0

Segments de marché :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
Industrie	39,3	36,2
Énergie	9,0	9,1
Services de communication	8,8	10,3
Biens de consommation de base	8,2	7,4
Consommation discrétionnaire	7,3	6,7
Immobilier	7,2	8,9
Technologies de l'information	6,9	6,7
Soins de santé	6,4	6,5
Services aux collectivités	5,0	6,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,9	2,1
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflètée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes en capital suivantes pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs.

	Montant (\$)
Pertes en capital	-

À la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes autres qu'en capital suivantes pouvant être déduites des revenus des années ultérieures.

Année d'échéance	Montant (\$)
2039	15 018
2042	48 758
2043	23 877



Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.



Siège Social

610 Chartwell Rd, Bureau 204 Oakville, Ontario L6J 4A5 Numéro de téléphone: 416.649.4541 Numéro sans frais: 866.998.8298

Numéro de télécopie: 416.649.4542 Courriel: info@Harvestportfolios.com

